

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 21 février 2024

### **Alerte météorologique : vents violents**

**Le département de la Vienne est placé en vigilance jaune renforcé pour le phénomène de vents violents à partir du jeudi 22 février 2024, de 10 h à 18 h, avec des rafales attendues jusqu'à 100 km/h.**

Pour la journée de jeudi :

En cours de journée de jeudi, un front pluvieux lié à la dépression « Louis » balaie la région. Il est associé à un fort renforcement du vent d'Ouest, notamment sur la Charente-Maritime, le Poitou ainsi que les Pyrénées-Atlantiques et le Sud des Landes.

Les rafales de vent se renforcent en fin de matinée de la Charente-Maritime au Poitou, et atteignent leur apogée en début d'après-midi avec 100 à 110 km/h sur la côte charentaise, et 90 à 100 km/h dans l'intérieur des terres.

Il est attendu que le vent faiblisse partout en fin de journée de jeudi.

Conseils :

- je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- je protège les biens exposés au vent ;
- j'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Météo-France met à disposition ces informations et les actualise régulièrement sur :

- le serveur vocal 05.67.22.95.00 (gratuit),
- et le site de vigilance : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Contact presse  
Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Mél [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers